

CONFINEMENT EN COMMUNAUTÉ (DPSAPA) ZONES TIÈDES ET CHAUDES

ZONE TIÈDE (NIVEAU 4 : 39 LITS ET 16 LITS POUR CLIENTÈLE SCPD)

- Admission d'**usagers asymptomatiques** seulement, en attente 14 jours avant le retour dans leur milieu de vie (CHSLD ou RPA);
- Prévoir des affiches à l'entrée et à la sortie de la zone;
- Prévoir du personnel dédié dans la zone tiède;
- Ne jamais cohorter dans une même chambre les usagers de cette zone;
- Prévoir du personnel dédié en hygiène et salubrité avec du matériel dédié à cette zone;
- **Prévoir du matériel et des équipements dédiés à cette zone et une désinfection double entre chaque usager;**
- Prévoir du personnel dédié à la zone tiède et **s'assurer de ne pas côtoyer le personnel de la zone chaude;**
- **Le personnel est autorisé à sortir à l'extérieur de l'unité lors des pauses et repas en respectant les mesures de prévention et contrôles des infections et de distanciation physique de deux mètres en tout temps;**
- Hygiène des mains rigoureuse selon les 4 moments :
 - Avant le contact avec l'utilisateur ou son environnement;
 - Après le contact avec l'utilisateur ou son environnement;
 - Avant de réaliser une intervention aseptique (ex. : préparation de médicaments, injection);
 - Après avoir risqué de toucher à des liquides biologiques.
- Précautions additionnelles **gouttelettes/contact/oculaire (GCO)** pour tous les usagers de la zone tiède;
- Précautions additionnelles **aériennes/contact/oculaire (ACO)** lorsque des **interventions médicales générant des aérosols (IMGA)** sont réalisées :
 - Le masque N95 est alors requis. Vous référer au document *Interventions médicales générant des aérosols (IMGA)* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- **Équipements de protection individuelle (EPI)** : vous référer à la *Directive sur l'utilisation judicieuse des EPI* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie – CHUS :
 - **Gants** : mettre les gants avant d'entrer dans la chambre et les jeter en sortant de la chambre. Procéder à une hygiène des mains. Aucun gant dans les corridors ou au poste;
 - **Blouse à manches longues** : mettre une blouse propre avant d'entrer dans chacune des chambres. Retrait de la blouse à manches longues en sortant de la chambre, procéder à une hygiène des mains. Ne peut pas être utilisée pour plusieurs usagers. Aucune blouse dans les corridors ou au poste;

- **Masque de procédure** par le personnel en continu :
 - Éviter de manipuler/toucher le masque;
 - Changer de masque seulement si souillé ou mouillé.
- **Protection oculaire par le personnel, garder la même entre les usagers**, sauf si souillée :
 - Si retour au poste, conserver le masque, mais désinfection de la protection oculaire selon la procédure en vigueur.
- Toujours regrouper les soins afin de limiter l'utilisation des ÉPI;
- **Pour faire marcher les usagers dans les corridors :**
 - Port des ÉPI complet pour le personnel (gants, blouse, masque de procédure, protection oculaire);
 - Marche permise accompagnée, en tout temps;
 - Hygiène des mains de l'utilisateur avant de sortir de la chambre;
 - Vêtements et culotte d'incontinence propres avant de sortir de la chambre pour l'utilisateur;
 - Port du masque pour l'utilisateur;
 - Port de l'ÉPI propre pour l'employé (donc doit changer la blouse et les gants si est entré à l'intérieur de la chambre).
 - Désinfection des surfaces en contact avec l'utilisateur avec lingettes désinfectantes, au besoin;
 - Éviter les croisements entre les usagers dans le corridor, faire marcher les usagers à tour de rôle.

* La distribution/ramassage des cabarets alimentaires et la distribution de médicaments doivent se faire avec des ÉPI propres :

- Si contact avec l'utilisateur ou l'environnement de l'utilisateur : changement de l'ÉPI (jaquettes, gants et procéder à l'hygiène des mains). La visière et le masque peuvent être conservés, sauf si souillés. Si souillés, désinfection requise;
- Si aucun contact direct avec l'utilisateur ou l'environnement : la jaquette peut être conservée, mais les gants doivent être changés et procéder à l'hygiène des mains. La visière et le masque peuvent être conservés, sauf si souillés. Si souillés, désinfection requise.

ZONE CHAUDE (NIVEAU 3 : 42 LITS POUR CLIENTÈLE SCPD)

- **N'admettre que les usagers confirmés à la COVID-19;**
- Prévoir une séparation physique de la zone afin qu'aucune circulation de la clientèle à l'extérieur de la zone soit possible;
- Prévoir des affiches à l'entrée et à la sortie de la zone;
- Hygiène des mains rigoureuse selon les 4 moments :
 - Avant le contact avec l'utilisateur ou son environnement;
 - Après le contact avec l'utilisateur ou son environnement;

- Avant de réaliser une intervention aseptique (ex : préparation de médicaments, injection);
- Après avoir risqué de toucher à des liquides biologiques.
- Précautions additionnelles **gouttelettes/contact/oculaire (GCO)** pour tous les usagers de la zone chaude;
- Précautions additionnelles **aériennes/contact/oculaires (ACO)** lorsque des **interventions médicales générant des aérosols (IMGA) sont réalisées** :
 - Le masque N95 est alors requis. Vous référer au document *Interventions médicales générant des aérosols (IMGA)* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie -CHUS.
- Prévoir du personnel dédié à la zone chaude et **s'assurer de ne pas côtoyer le personnel de la zone tiède;**
- **Le personnel est autorisé à sortir à l'extérieur de l'unité lors des pauses et repas en respectant les mesures de prévention et contrôles des infections et de distanciation physique de deux mètres en tout temps;**
- Prévoir du personnel dédié en hygiène et salubrité avec du matériel dédié à cette zone;
- **Prévoir du matériel et des équipements dédiés à cette zone et désinfection en une étape entre chaque usager;**
- Les usagers confirmés peuvent être cohortés ensemble au besoin;
- Toujours regrouper les soins afin de limiter l'utilisation des EPI;
- **Équipements de protection individuelle (EPI):** vous référer à la *Directive sur l'utilisation judicieuse des EPI* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie -CHUS :
 - **Gants** : mettre les gants avant d'entrer dans la chambre et les jeter en sortant de la chambre. Procéder à une hygiène des mains. Aucun gant dans les corridors ou au poste;
 - **Blouse à manches longues** : mettre une blouse propre avant d'entrer dans la chambre. La même blouse peut être portée pour plusieurs usagers si elle n'est pas souillée (ex. : lors de la tournée de médicaments). Ne jamais réutiliser une blouse qui a été retirée. Retrait de la blouse en sortant de la chambre, **si souillée ou lorsqu'un usager requiert des précautions additionnelles supplémentaires (ex. : usager porteur SARM, gastroentérite, etc.), le changement de gants et de blouse à manches longues est requis, par le personnel,** en sortant de la chambre. Le changement de blouse sera aussi requis lorsque l'usager est accompagné à la marche au corridor, avant d'entrer en contact avec un autre usager;
 - **Protection oculaire** par le personnel : **garder la même entre les usagers,** sauf si souillée :
 - Si retour au poste, conserver le masque, mais désinfection de la protection oculaire selon la procédure en vigueur;
 - Conserver la même protection oculaire entre les cas dans cette zone;
 - Privilégier la visière lorsqu'un N95 est porté.
 - **Masque de procédure** par le personnel en continu :
 - Éviter de manipuler/toucher le masque;
 - Changer de masque seulement si mouillé ou souillé;
 - Si retour au poste, conserver le masque en place sur le visage.
- Si les usagers circulent sur l'unité, port des ÉPI complets (masque de procédure, protection oculaire, blouse et gants) par le personnel dans les corridors.